Éducation et formation: programme eLearning 2004-2006 d'intégration des technologies de l'information

2002/0303(COD) - 29/09/2003

La commission a adopté le rapport de M. Mario MAURO (PPE-DE, I) qui approuve la position commune du Conseil en 2ème lecture de la procédure de codécision, sous réserve d'un seul amendement. Alors que le Conseil propose un montant de 33 millions d'euros pour l'enveloppe financière globale pour le programme (c'est-à-dire, une réduction par rapport au budget de 36 millions d'euros proposé initialement par la Commission), la commission parlementaire souhaite que ce budget soit porté à 44 millions d'euros. Ce nouveau chiffre est un compromis par rapport au montant proposé par le Parlement en 1ère lecture, soit 54 millions d'euros. À l'issue des colloques positifs qui se sont déroulés avec le Conseil et la Commission après la transmission de la position commune, les députés espèrent que le nouveau montant sera acceptable pour le Conseil et que la procédure de codécision pourra ainsi s'arrêter en 2ème lecture sans aller jusqu'à la conciliation.